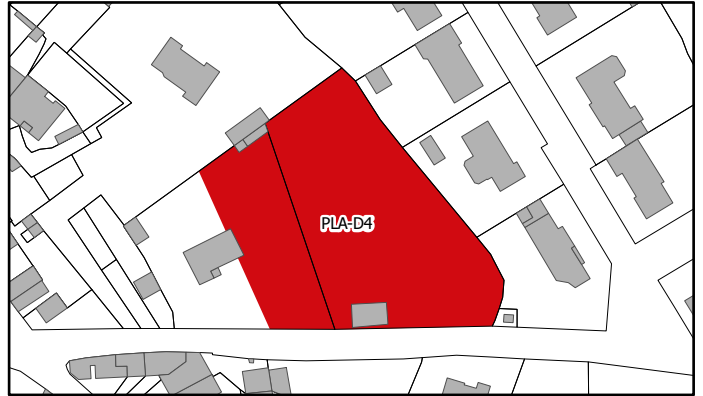
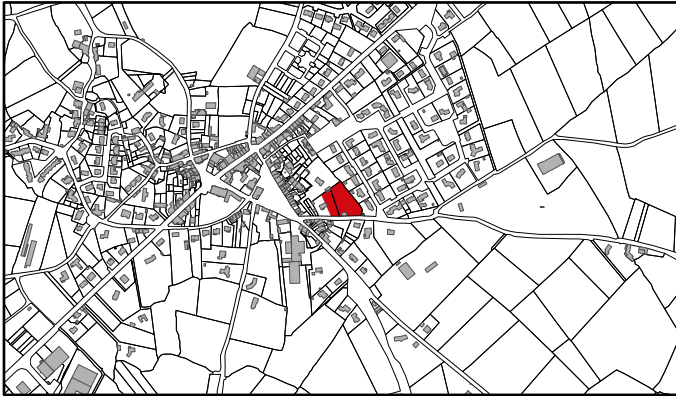


Localisation



État des lieux



- Secteur situé dans la partie est du bourg
- Secteur situé dans un tissu urbain à dominante d'habitat
- Secteur enherbé avec quelques arbres d'intérêt en fond de parcelle
- Desserte possible depuis la rue du stade

Principes d'Aménagement



- Un accès sera créé depuis la rue du stade
- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant

Programmation

Densité minimum de logements: 15 logements/ha

Surface : 0,38 Ha